



Relevé de décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 octobre 2020

Etaient convoqués :

- MM. les Présidents des Clubs de Jeep® ÉLITE et de Pro B ;
- MM. les Personnalités qualifiées de la LNB ;
- MM. les Représentants de la FFBB ;
- M. le Représentant des Entraîneurs des clubs de la LNB (SCB) ;
- M. le Représentant des Médecins des Clubs de Jeep® ÉLITE et de PRO B ;
- M. le Représentant des Arbitres ;
- M. le Représentant des Joueurs Professionnels des clubs de la LNB (SNB) ;

▪ Etaient présents : Jeep® ÉLITE

BOULAZAC BASKET DORDOGNE
JL BOURG BASKET
ELAN CHALON
CHAMPAGNE CHALONS REIMS
CHOLET BASKET
JDA DIJON BASKET
BCM GRAVELINES DUNKERQUE
LE MANS SARTHE BASKET
ESSM LE PORTEL
LIMOGES CSP
LDLC ASVEL
AS MONACO BASKET
NANTERRE 92 SAS
ORLEANS LOIRET BASKET
METROPOLITANS 92
E.B PAU-LACQ-ORTHEZ
CHORALE DE ROANNE
STRASBOURG IG

Représentés par :

Laurent SERRES
Didier LAMY (P)
Dominique JUILLLOT
Michel GOBILLOT
Jérôme MERIGNAC
Jean-Louis BORG (P)
Christian DEVOS
Christophe LE BOUILLE
Yann RIVOAL
Yves MARTINEZ
Gaetan MULLER
Paul MASSERON (P)
Jean DONNADIEU
Didier NOURAUULT
Alain BOUVARD
Didier GADOU (P)
Emmanuel BROCHOT
Martial BELLON

18 clubs présents, soit 36 voix pour les votes.

▪ **Etaient présents : Pro B**

AIX MAURIENNE SAVOIE BASKET
ANTIBES SHARKS
ADA BLOIS BASKET 41
ASC DENAIN VOLTAIRE P.H
BC SOUFFELWEYERSHEIM
ALM EVREUX
PARIS BASKETBALL
BASKET CLUB GRIES OBERHOFFEN
FOS PROVENCE BASKET
LILLE METROPOLE BASKET
HERMINE DE NANTES
POITIERS BASKET 86
UJAP QUIMPER 29
ROUEN METROPOLE BASKET
SAINT CHAMOND BASKET
SLUC NANCY
SAINT-QUENTIN BASKET BALL
JA VICHY-CLERMONT

Représentés par :

Jean-Claude THIEFINE
Freddy TACHENY
Paul SEIGNOLLE
Yohan SENEZ
Eric AUVRAY
Patrick ROUSSEL
Mathias PRIEZ (P)
Romuald ROECKEL
William RAFFA (P)
Bienvenue DJOMATIN
Thierry BROCHARD
Dominique POEY
Bernard KERVAREC
Yvan GUEUDER
Roger PAOUR
Youri VERIERAS (P)
Laurent PRACHE
Yann LE DIOURIS

18 clubs présents, soit 18 voix pour les votes.

- **Les personnalités qualifiées élues par les groupements sportifs de Jeep® ÉLITE et Pro B :**

Etaient présents : M. AUSSEUR
M. BERAL
M. LEMASSON
M. RAIMBAULT
M. PRIMAULT
M. TORRES

Était absent excusé : M. BAUDIER

- **Les personnalités qualifiées désignées par la FFBB :**

Etaient présents : M. BEESLEY
M. JEHANNO
M. SOUCHU

Nombre de personnalités qualifiées présentes à cette Assemblée : **9 soit 9 voix pour les votes.**

- **Les Représentants du Comité Directeur de la FFBB à l'Assemblée Générale :**

Etaient présents : M. KROEMER
M. LEGNAME
M. MERLIOT

Était absent excusé : M. SPAHIC

Nombre de membres de la FFBB présents à cette Assemblée : **3 soit 6 voix pour les votes.**

- **Le représentant des entraîneurs :**

Etait présent : **M. RUIZ**

- **Le représentant des joueurs :**

Etait présent : **M. SY**

- **Le représentant des arbitres :**

Etait présent : **M. KERISIT (P)**

- **Le représentant des médecins de clubs :**

Etait présent : **M. RESTOUT**

Nombre d'autres représentants présents à cette Assemblée : **4 soit 4 voix pour les votes.**

- **Assistait à la réunion :**

M. Jean-Pierre SIUTAT	Président de la FFBB
M. Michel MIMRAN	Directeur Général LNB
M. Jean-Baptiste GIRARD	Commissaire aux Comptes

En application de l'article 7 des statuts, l'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer que si, au moins, la moitié des membres qui la composent, totalisant 50% du nombre total des voix, est présente ou représentée.

52 membres sur 54, représentant 73 voix sur 76 sont présents.

L'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer, le quorum étant atteint.

Résolution n°1 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 octobre 2020 approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 mai 2020.

- Le Président donne le résultat du vote :

Votants : 52 membres

Voix totales : 73

Voix exprimées : 65

Pour : 63 voix

Contre : 2 voix

Abstention : 1 voix

La résolution est adoptée à la majorité des votants.

Résolution n°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 octobre 2020 approuve le rapport d'activité de l'exercice 2019-2020.

- Le Président donne le résultat du vote :

Votants : 52 membres

Voix totales : 73

Voix exprimées : 50

Pour : 50 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

La résolution est adoptée à la majorité des votants.

Election :

Election partielle du représentant PRO B au Comité Directeur LNB. Un poste à pourvoir. Une seule candidature : Yohan SENEZ (Président ASC DENAIN VOLTAIRE PH)

- Le Président donne le résultat du vote :

Votants : 44 membres

Voix totales : 61

Voix exprimées : 58

Majorité absolue : 30 voix

Pour : 57 voix

Contre : 0 voix

Blanc : 1 voix

Abstention : 2 voix

Non voté : 1 voix

Monsieur Yohan SENEZ est élu au Comité Directeur de la LNB en tant que représentant PRO B.

Résolution n°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 octobre 2020 approuve les comptes de l'exercice 2019/2020 après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2019/2020 clos le 30 Juin 2020.

- Le Président donne le résultat du vote :

Votants : 52 membres

Voix totales : 73

Voix exprimées : 59

Pour : 59 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

La résolution est adoptée à la majorité des votants.

Résolution n°4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 octobre 2020 approuve le rapport de gestion 2019/2020.

- Le Président donne le résultat du vote :

Votants : 52 membres

Voix totales : 73

Voix exprimées : 72

Pour : 72 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Non voté : 1 voix

La résolution est adoptée à la majorité des votants.

Résolution n°5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 octobre 2020 propose l'affectation du résultat net : déficit de l'exercice dont le montant est de 179 473 euros au poste « Autres Réserves » qui passe de 1 387 579 euros à 1 208 106 euros.

- Le Président donne le résultat du vote :

Votants : 52 membres

Voix totales : 73

Voix exprimées : 71

Pour : 71 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Non votés : 2 voix

La résolution est adoptée à la majorité des votants.

Résolution n°6 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 octobre 2020 donne Quitus de sa Gestion au Président Alain BERAL.

- Le Président donne le résultat du vote :

Votants : 52 membres
Voix totales : 73
Voix exprimées : 66

Pour : 63 voix
Contre : 3 voix
Abstention : 5 voix

La résolution est adoptée à la majorité des votants.

Résolution n°7 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 octobre 2020 renouvelle le mandat de son Commissaire aux Comptes, la Société Audit Conseil Assistante, sise 2 impasse Victoria, 03200 à VICHY, représentée par Monsieur Jean-Michel BELLE, pour une durée légale de six exercices.

- Le Président donne le résultat du vote :

Votants : 52 membres
Voix totales : 73
Voix exprimées : 70

Pour : 70 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 1 voix
Non voté : 2 voix

La résolution est adoptée à la majorité des votants.

Résolution n°8 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 octobre 2020 approuve le budget prévisionnel de l'exercice 2020/2021.

- Le Président donne le résultat du vote :

Votants : 52 membres
Voix totales : 73
Voix exprimées : 62

Pour : 51 voix
Contre : 11 voix
Abstention : 9 voix
Non voté : 2 voix

La résolution est adoptée à la majorité des votants.

Résolution n°9 :

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle et en accord avec son partenaire Disneyland Paris®, l'Assemblée Générale réunie le 30 octobre 2020 décide d'annuler la Disneyland Leaders Cup à Disney en février 2021.

- Le Président donne le résultat du vote :

Votants : 52 membres
Voix totales : 73
Voix exprimées : 71

Pour : 69 voix
Contre : 2 voix
Abstention : 0 voix
Non voté : 2 voix

La résolution est adoptée à la majorité des votants.

Résolution n°10 :

Devant l'impossibilité de l'organisation de la Disneyland Leaders Cup à Disney en février 2021 et en accord avec Disneyland Paris®, l'Assemblée Générale réunie le 30 octobre décide, pour la saison 2020/2021 que la finale de la Disneyland Leaders Cup PRO B se déroulera sur un seul match sur le terrain de l'équipe la mieux classée selon les dispositions de l'article 280.2 des règlements de la LNB.

- Le Président donne le résultat du vote :

Votants : 52 membres
Voix totales : 73
Voix exprimées : 70

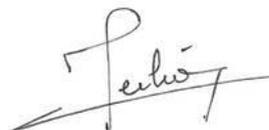
Pour : 66 voix
Contre : 4 voix
Abstention : 1 voix
Non voté : 2 voix

La résolution est adoptée à la majorité des votants.

*



**Le Président
M. Alain BERAL**



**Le Vice-Président
en Charge du Secrétariat Général
M. Paul MERLIOT**